



## A LA UNE : LA POLITIQUE SPORTIVE 2016

La raison d'être de l'Association Sportive « a pour objet de promouvoir, faciliter et organiser la pratique du golf sous toutes ses formes et des différentes disciplines s'y rattachant ». C'est la raison pour laquelle deux politiques différentes sont appliquées en fonction de la typologie des compétitions proposées. Les premières sont les compétitions officielles de type championnat pour lesquelles seul un nombre limité de joueurs, les meilleurs, est concerné, l'objectif premier visé étant le résultat. Les secondes, comme le Challenge mixte Golf Émeraude, ont une vocation différente, la plus grande participation de tous au détriment parfois du résultat, ce qui n'est pas le choix de tous les clubs. Ainsi, plus de cinquante joueurs de Saint-Samson, de tous niveaux, ont participé à ce challenge où nous avons obtenu une septième place. Cette politique permet d'assurer un bon équilibre entre résultats de l'élite et large participation de tous.

S'agissant des compétitions officielles, il appartient à la commission sportive de gérer et piloter les activités relatives à la formation des équipes engagées, à la désignation des capitaines d'équipe ainsi qu'à l'inscription et aux déplacements des équipes selon le budget délégué par le

conseil d'administration, le pro étant sollicité à cet effet. Elle prend donc la responsabilité d'engager dans les équipes les joueurs ou joueuses qui sachent respecter le code éthique de l'A.S. ainsi que la Charte Équipe.

La commission sportive s'est réunie plusieurs fois afin d'établir notre politique sportive 2016 concernant les équipes, hommes et femmes, représentant notre club dans les différentes épreuves officielles proposées.

La montée de l'équipe messieurs en 4<sup>ème</sup> division nous a conduits à privilégier cette épreuve. En effet, Saint-Samson dispose d'une douzaine de joueurs classés de 3,1 à 6,3 qui peuvent nous permettre d'ambitionner raisonnablement une montée en 3<sup>ème</sup> division. Pour cela, nous avons souhaité constituer une équipe 1<sup>ère</sup> à partir de cette douzaine de joueurs. Cette équipe a défendu les couleurs de Saint-Samson, le 13 mars à Pléneuf pour le championnat par équipes du département, participera au championnat 1<sup>ère</sup> division de la région Bretagne les 9 et 10 avril à Rennes Saint-Jacques, à la 4<sup>ème</sup> division du 5 au 8 mai sur le golf de Guérande. Un capitaine d'équipe est nommé à chaque compétition. Les joueurs concernés ont été contactés afin de vérifier leur

disponibilité et l'équipe définitive a été constituée : Alexandre Le Tynevez, Thierry Caplau, Maxime Le Gardien, Goulven Le Guillouzer, Thierry Kerfriden, Guirec Alès, Luc Toupin, Lorris Toupin et Martin Pollet. Cette liste a été complétée par des joueurs d'index inférieur à 13 pour la participation aux épreuves Mid-Amateur, Foussier et Compétitions Séniors (voir sur le site de l'AS - Equipes/Composition des équipes).

Le même raisonnement a conduit la commission à décider de ne pas engager d'équipe féminine en 2016. En effet, le faible nombre de joueuses d'index suffisant pour concourir au niveau de ces compétitions officielles, l'absence de volontaire au sein du conseil pour encadrer l'équipe, et plus généralement le non-respect des conditions fixées par la Charte Equipes ne permettaient pas de constituer une équipe compétitive qui possède toutes les qualités voulues, tant golfigues qu'humaines, pour défendre les couleurs de l'Association Sportive de Saint-Samson lors des compétitions envisagées. Une décision difficile, mais pleinement cohérente avec toute logique sportive.

## LES BRÈVES DE SAINT-SAMSON ET D'AILLEURS ...

### Petite révolution culturelle

Le circuit européen a autorisé, à partir de cette année, le port de bermuda lors des tours d'entraînement et à l'occasion du Pro-Am de chaque tournoi. Voilà qui devrait permettre d'améliorer notre bronzage ...

### L'adresse ne compte plus

Jusqu'à présent, une balle qui se déplaçait après avoir été adressée par le joueur se traduisait par un point de pénalité, celui-ci étant considéré comme à l'origine du déplacement. Ce n'est plus le cas en 2016, la règle 18-2b ayant été

supprimée. Nous pouvons donc jouer par grand vent et sur de fortes pentes, tout en prenant garde à ne provoquer nous-mêmes de déplacement, toujours synonyme d'un point de pénalité.

## EDITO

*Félicitations à l'équipe première messieurs de Saint-Samson qui s'est brillamment distinguée à Pléneuf-Val-André. Elle remporte le championnat des Côtes d'Armor, devançant Pléneuf de six points et Lancieux de seize points. Un bel avenir pour cette équipe, dont trois joueurs pratiquent encore à l'école de golf.*

*Mea culpa* ensuite. La politique sportive décidée pour 2016 met l'accent sur l'équipe première messieurs et les jeunes talents de l'école de golf. Le résultat obtenu à Pléneuf semble confirmer la justesse de ce choix. Comme certains ont pu le constater, nous avons choisi de ne pas constituer cette année d'équipe féminine. Les raisons sont développées ci-contre dans l'article « La politique sportive 2016 ». Un choix fondé sur un simple raisonnement sportif et non pas la conséquence d'un sectarisme sexiste dénoncé par certains. Une décision claire et assumée, mais aussi à l'évidence, une faute de communication. Oui, nous aurions dû vous informer rapidement de cette politique sportive. Alors mea culpa pour ce défaut d'information que cette lettre se veut réparer.